

apporter le chèque de dix mille francs qui lui... sa belle progéniture.

Un prix de 10.000 fr. à Audruick

La ville d'Audruick tout entière vient d'appré-

Un prix de 25.000 fr. à Wizerens

Nous nous sommes présentés ce matin jeudi

Un prix de 10.000 francs à une famille de Roubaix

Nous avons annoncé qu'une famille de Roubaix

Un prix de 10.000 francs à une famille d'Halluin

Un prix de la Fondation Cognac-Jay de

Un prix de 10.000 francs à une famille de Wasquehal

Des prix importants à Dunkerque et dans sa région

Les troubles en Afghanistan

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

Le geste criminel d'un satyre

Le squelette de Jean Bart

Un boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Une affaire d'escroquerie et de complicité, à Roubaix

Le Caveau des Plaisirs à Paris-Plage

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

Le geste criminel d'un satyre

Le squelette de Jean Bart

Un boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Une affaire d'escroquerie et de complicité, à Roubaix

Le Caveau des Plaisirs à Paris-Plage

LE SCANDALE de la "Gazette du Franc"

M. Henri Dumay a été interrogé sur l'envoi de circulaires de l'Interpress aux abonnés du "Quotidien" et sur l'impression du titre de ce journal sur les dites circulaires.

M. Henri Dumay a été entendu hier après-midi, à la Cour d'Appel de Douai.

M. Dumay a été interrogé sur les circonstances dans lesquelles le "Quotidien" avait été amené à expédier des circulaires de l'Interpress.

L'envoi de circulaires de l'Interpress aux abonnés du "Quotidien"

A l'issue de cette audition, M. Dumay a fait la déclaration suivante à des membres de la Presse :

M. Dumay a été interrogé sur les circonstances dans lesquelles le "Quotidien" avait été amené à expédier des circulaires de l'Interpress.

Le titre du "Quotidien" imprimé sur les circulaires

Dans sa précédente déclaration, M. Dumay avait indiqué que si les circulaires de l'Interpress...

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

Le geste criminel d'un satyre

Le squelette de Jean Bart

Un boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Une affaire d'escroquerie et de complicité, à Roubaix

Le Caveau des Plaisirs à Paris-Plage

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

La liste de gagnants du Grand Concours de la Reconstitution

M. LESPAGNOL Henri, route Nationale, FAUMONT (Nord).

M. COCHON Félix, employé, rue Jobert, 36, ANZIN (Nord).

M. WAGNET Louis, menuisier, rue du Châteaufort, Lez-lez, VALENCIENNES.

M. LEURIDAN Jules, burineur, 3, rue Faidherbe, LESQUIN (Nord).

M. MANNESSIER Jules, vouturier, rue Principale, GRENAVY (P.-de-C.).

M. LAMAIRIE Julien, mécanicien, rue de la Dédie, château-Kléver, LA LOOS-LEZ-LILLE.

M. MARIAGE Aristide, employé, 5, rue du Commerce, LILLE (Nord).

M. POIBER Alphonse, fleuriste, 12, rue de Béthune, cité 8, BRUAY-EN-ARTOIS.

M. TARDIER Alphonse, r. Michel LIEVIN (P.-de-C.).

M. DUQUESNE René, rue de la République, cité 3, n° 6, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

M. FAREY François, dessinateur, rue Scaudry, n° 3, ONNAING (Nord).

M. PATTE-BELLISAIRES, rue des Vosges, 1, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

M. CHARLES VEREQUE, garde, place de la Somme, 2, HOUDAIN (P.-de-C.).

M. CHARLES VEREQUE, gagnant du 516 prix, a donné 7 francs dans l'ordre exact, comparativement à son lot de 100 francs.

Le boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Une affaire d'escroquerie et de complicité, à Roubaix

Le Caveau des Plaisirs à Paris-Plage

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

Le geste criminel d'un satyre

Le squelette de Jean Bart

Un boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Une affaire d'escroquerie et de complicité, à Roubaix

Le Caveau des Plaisirs à Paris-Plage

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

Le geste criminel d'un satyre

Le squelette de Jean Bart

Un nouveau projet de loi sur les loyers approuvé par les Ministres

L'indemnité parlementaire serait fixée sur de nouvelles bases

Les ministres se sont réunis vendredi matin, en conseil de cabinet, à la présidence du conseil, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Henry Chéron, ministre des finances, a mis le conseil au courant des questions posées par la discussion du budget qui commence aujourd'hui à la Chambre.

M. Henry Chéron, ministre des finances, a mis le conseil au courant des questions posées par la discussion du budget qui commence aujourd'hui à la Chambre.

Les grandes lignes du projet relatif à l'indemnité parlementaire

D'après des indications fournies dans les couloirs, l'indemnité parlementaire sera maintenue à 45.000 francs pour les députés et sénateurs célibataires n'ayant qu'un domicile.

AVIS IMPORTANT DANS VOTRE INTERET CONSULTER EN DERNIERE PAGE L'ANNONCE GALERIES BARBES MEUBLES

La découverte des restes de Jean Bart

Le squelette découvert à côté de bien celui du héros dunkerquois, inhumé au pied du métré-ent en 1912, entre les archives locales.

Un boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Une affaire d'escroquerie et de complicité, à Roubaix

Le Caveau des Plaisirs à Paris-Plage

Le frère de M. Litvinoff a été arrêté à Paris

Il serait compromis dans une affaire d'émission de fausses traites s'élevant à la somme de 24 millions de francs

Le geste criminel d'un satyre

Le squelette de Jean Bart

Un boucher tué d'un coup de revolver

La distribution des Prix

Le docteur rouge ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR PAR Jules Mary

passant dans sa gorge, produisant une sorte de râle sourd et continu.

prendre... Ah! Je n'ai pas de veine! Je n'ai pas de veine!

de Mlle Blanche... Et là-dedans elle n'est pas aimée comme on aime sa fille...